



# ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

16, RUE BONAPARTE - 75272 PARIS CEDEX 06

TÉL : 01 42 34 57 70 - FAX : 01 40 46 87 55

[www.academie-medecine.fr](http://www.academie-medecine.fr)

*Un communiqué exprime une prise de position officielle de l'Académie. L'Académie, saisie dans sa séance du mardi 26 janvier 2016, a adopté le texte de ce rapport avec 49 voix pour, 8 voix contre et 7 abstentions.*

## COMMUNIQUÉ

*Au nom de la commission XIX (Langage médical, dictionnaire de l'A.N.M., Bibliothèque)*

### **Valorisation des revues médicales en langue Française**

Académie Nationale de Médecine : Pr Catherine BUFFET, Pr Bernard CHARPENTIER, Pr Jean-Noël FIESSINGER (rapporteur), Pr Claude-Pierre GIUDICELLI, Pr Michel HUGUIER, Pr Bernard LAUNOIS, Pr Jean-Louis MICHAUX, Pr Francis MICHOT, Pr Yvan TOUITOU.

Académie de Pharmacie : Pr Alain ASTIER, Dr Claude MONNERET.

Santé Publique : Pr Hervé MAISONNEUVE

Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé : Dr Alain TREBUCQ.

### **PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES**

Jean CAMBIER ( Académie Nationale de Médecine), Pr Olivier CLARIS ( Président de la conférence des présidents de CNU), Mme Claire MONY ( Documentaliste Paul-Brousse), Pr Gérard LORETTE ( CHU Tours, La Presse Médicale), Pr Jean-Pierre VINEL ( Président de la conférence des doyens).

Réunions : 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 6 octobre, 20 octobre. 2015

**Déclaration d'intérêt du rapporteur : membre des comités de rédaction du Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine, du Concours Médical et de la Revue du Praticien.**

- Le financement des activités de recherche des équipes hospitalières <sup>(1)</sup> est fondé sur les points SIGAPS qui prennent en compte le facteur d'impact (Impact Factor) des revues dans lesquelles elles ont publié leurs travaux, pondéré par le rang des auteurs signataires <sup>(2)</sup>. Ce système pénalise fortement les articles publiés en français, dans des revues dont la diffusion limitée implique un facteur d'impact faible.
- La revalorisation des revues médicales en langue française se justifie pour deux principales raisons :
  - La publication de mises au point ou de revues générales de qualité permet de juger les capacités pédagogiques des auteurs qui se destinent à une carrière hospitalo-universitaire et il convient d'apprécier ces capacités pédagogiques au même titre que leurs capacités de soins et de recherche.
  - Même en France la plupart des médecins lisent et assimilent plus facilement des articles en français que dans une autre langue <sup>(3)</sup>, Ceci est également vrai non seulement pour des pays francophones limitrophes de la France, mais aussi dans de nombreux pays où la francophonie reste importante tant pour la formation initiale que pour la formation continue permanente.
- Aussi, l'Académie Nationale de Médecine en concertation avec le syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé, prend acte et soutient l'initiative de la conférence des Présidents du Conseil National des Universités (CNU) Santé, en accord avec la conférence des Doyens, d'inclure dans le dossier de candidature universitaire un « score pédagogique » (SIAPS) spécifique où interviennent les articles de formation publiés en français. Ce score, intégré à la grille d'évaluation des CNU, devra être diffusé par toutes les sous-sections du Conseil National des Universités aux

---

<sup>1</sup> De l'ordre de 800 millions par an

<sup>2</sup> Appelé Système d'interrogation de gestion et d'analyse des publications scientifiques (SIGAPS)

<sup>3</sup> La publication dans des périodiques français d'articles originaux en anglais a probablement contribué à la désaffection de certains de leurs lecteurs

candidats à une nomination ou promotion Hospitalo-Universitaire. Ce score mériterait toutefois d'être grandement simplifié et modulé par chaque sous-section qui sont les mieux à même de l'adapter à leurs objectifs pédagogiques propres. Cette mesure apparaît particulièrement importante à prendre en considération pour certaines sous sections du CNU.

Pour copie certifiée conforme  
Le Secrétaire perpétuel

Professeur Daniel COUTURIER